

Gestion de cas MAIA

A domicile, accompagnement paramédical « sur mesure » à long terme, de personnes cumulant plusieurs difficultés. Les actions portent sur toutes les dimensions de la situation : sanitaire, familiale, économique, psychologique, environnementale.

POUR QUI ?

- Personne âgée de plus de 60 ans ⁽¹⁾ vivant et souhaitant rester à domicile (hors EHPAD), présentant une pathologie chronique évolutive diagnostiquée ou non, hors situation médicale aiguë ou de crise,
- Présentant des problèmes d'autonomie fonctionnelle, décisionnelle et du champ sanitaire compromettant le maintien à domicile
- Aides et soins insuffisants ou inadaptés
- Pas d'entourage proche en mesure de mettre en place et de coordonner dans la durée les réponses aux besoins.

(1) le cas échéant personne âgée de - de 60 ans souffrant d'une maladie d'Alzheimer ou maladie apparentée cumulant les problématiques sanitaires et médico-sociales.

COMMENT ?

Sur interpellation des professionnels de ville, hospitaliers et médico-sociaux.

Source : Qui fait Quoi ? MAIA du Cambrésis